ce pays et là ministre des affaires étrangè res do châtier ce scandale en rendant ses pas se-port s a représentant de Léon XIII. »

On voit que le journal de M. Clémenceau n'y va pas par quatre chemins.

Toujours la Ligue des Patriotes. Elle a décidément fait une mauvaise campagne, cette pauvre Ligue, si mauvaise que l'on doute même qu'elle s'en tire. Les *Débats* lui disent aujourd'hui :

« Que la Ligue des Patriotes change de titre. le public et même certains membres de cette Ligue commencent à trouver — s'ils ne s'en sont pas aperçus depuis longtemps — que le nom sacré de la patrie ne doit pas être mêlé à des extravagances qui ne sont — quelles que soient d'ailleurs les intentions de ceux qui s'y livrent — qu'une grossière parodie de patriotisme. »

Nous avons noté la protestation de M. J. Reinach, contre la loi militaire. Aujourd'hui M. H. Pessard, en veine de sincérité, commence ainsi son article dans la *Petite République Française* :

« Comment se fait-il qu'un intransigeant de marque n'ait pas encore eu le courage de déposer sur le bureau de la Chambre l'amendement suivant au projet de loi militaire :

» Article unique. — Le service n'est obligatoire que pour les séminaristes. »

La *Paix* qui voit toujours les choses à travers ses besicles roses, déclare avec une gravité satisfaite :

« Grâce à l'article 21 de la nouvelle loi militaire voté hier, les hautes études ne seront pas proscrites en France et nous pourrons soutenir la lutte avec l'Allemagne sur le terrain intellectuel, terrain où se décide, plus encore peut-être que sur les champs de bataille, la suprématie des nations. »

Quant à M. Jules Simon, il continue dans le *Matin* l'étude magistrale qu'il consacre à cette dangereuse loi :

« Le général Ferron, écrit-il, dit étourdiment : « Je prends tout. » Je l'en défie. Il prend ceux qu'il peut nourrir, et il envoie les autres en congé. M. Keller démontre, chiffres officiels en main, qu'il peut tout au plus entretenir deux classes sur trois. C'est donc le service de deux ans que nous aurons, quoiqu'on parle toujours du service de trois ans pour la beauté de la discussion : et c'est parmi ces soldats de deux ans que nous prendrons désormais nos sous-officiers.

Vous vous vantez de deux choses : d'augmenter le nombre de nos soldats et d'établir l'égalité. Vous vous trompez, ou vous nous trompez. Vous n'ajoutez pas un homme à notre armée, puisque vous n'ajoutez pas un écu à notre budget ; et vous ne nous donnez pas l'égalité, puisque vous ne faites qu'augmenter le pouvoir discrétionnaire du ministre de la guerre et de ses bureaux. Les Turcs ont la même égalité devant le sultan ; elle n'est pas très enviable. Ce que j'y vois de plus clair, et vous aussi, c'est que les séminaristes en jouiront comme les autres. Le ministre ne pouvait pas les incorporer ; il le pourra désormais. Cela ruinera l'Eglise et n'enrichira pas l'armée. Ils ne lui donneront par année que 2,500 recrues de qualité médiocre. C'était bien la peine ! Ils suivront le sort de la politique. S'ils tombent sur un ministère désireux d'apaiser les querelles religieuses, ils resteront bien tranquilles dans leurs séminaires. Si le ministre entend la liberté religieuse comme M. Guéroult qui disait : « La liberté religieuse est proclamée à Madrid : tous les couvent sont supprimés », ils iront étudier la théologie et faire l'exercice à la Martinique. »

G. GLANEY.

LE SURMENAGE INTELLECTUEL

Hier, à l'Académie de médecine, après l'élection de MM. Gibert et Riembault comme membres correspondants nationaux, M. Peter est monté à la tribune et a fait une très intéressante communication au sujet du surmenage cérébral, la question à l'ordre du jour.

L'illustre praticien a exposé que beaucoup de sujets, à la suite d'efforts intellectuels considérables et renouvelés, étaient atteints de céphalalgie caractéristique, soit simple, soit accompagnée de saignements de nez ou d'accidents fébriles.

Il a cité l'observation d'un jeune normalien qui travaillait quatorze heures par jour pour préparer son agrégation et qui, en trois mois a été enlevé par une phthisie aiguë, consécutive à ce labeur excessif.

Il a flétri en termes éloquents le régime de l'Ecole polytechnique, où les élèves, après avoir pris, à sept heures et demie du matin, un peu de pain trempé dans du café noir, doivent travailler jusqu'à deux heures de l'après-midi. Le déjeuner a lieu à cette heure-là, et ce n'est qu'à neuf heures que dînent les polytechniciens : le repos suit immédiatement.

Enfin, M. Peter s'élève contre l'envahissement du bas-bleuisme et la manie des brevets. Toute jeune fille, quelle que soit sa condition sociale, veut aujourd'hui décrocher son brevet à l'Hôtel-de-Ville. Conséquence : les unes y perdent le peu d'intelligence qu'elles avaient; chez les autres se produit une irrémédiable déchéance du cerveau.

Telle jeune fille a conquis son brevet ; aujourd'hui, non seulement l'effort intellectuel lui est interdit, mais encore, après quelques minutes de lecture, elle sent comme des pointes d'acier qui perforent ses yeux. Chez celle-ci, le surmenage intellectuel a produit la tuberculose ; une autre a succombé à la fièvre typhoïde.

L'éminent professeur nous raconte qu'une jeune fille, élevée aux environs de Paris, dans une fabrique de diplômes, soumise chaque jour aux influences delétères de l'air confiné qu'on respire dans la vie claustrale, lui a été amenée par sa mère. Il a constaté que les poumons étaient atteints, et a prescrit l'existence au grand air. On suit ses prescriptions et, au bout de quelque temps on lui ramène sa malade, rayonnante de santé. On veut la marier, M. Peter, qui craint que sa cliente ne donne naissance à des enfants sujets aux méningites tuberculeuses, répond négativement : il ajoute, en s'adressant au père, un humaniste : *Primo vivere ; deinde nubere.*

» Il faut, conclut M. Peter, réformer les programmes de l'Université et améliorer l'hygiène scolaire. Le péril est grave et imminent. A l'Académie d'avertir. Aux pouvoirs publics d'aviser contre un système qui condamne les muscles au repos et les cervelles aux travaux forcés. Nous ne devons pas laisser moissonner, dans sa fleur, la jeunesse française. »

Cette éloquente péroraison est accueillie par des applaudissements unanimes. LADIANE.

HISTOIRE DU JOUR

UNE INFAMIE !

Dimanche a eu lieu une élection au conseil d'arrondissement pour le canton de Carbon-Blanc (Gironde).

M. Lubbert, candidat conservateur, a obtenu 1,958 voix ; M. Sursol, candidat radical, 2,143.

Manque le résultat des deux communes ; l'élection de M. Sursol paraît assurée, à une faible majorité toutefois.

Voulez-vous savoir à l'aide de quels moyens M. Sursol triomphe si faiblement?

Une lettre adressée par M. Lubbert au *Nouvelliste de Bordeaux* va nous édifier à cet égard.

La veille de l'élection à Lormont dans une réunion publique à laquelle M. Lubbert n'avait pu assister, un individu a dit à la tribune : « *Vous ne voterez pas pour M. Lubbert, car il est Allemand.* »

« M. Sursol était présent, ajoute M. Lubbert. Il » savait que c'était là une infâme calomnie. Il me » connaît personnellement. Il s'est engagé vis-à- » vis de moi, au début de la campagne, à user » toujours de procédés courtois et loyaux. Il s'est » tu cependant ; il s'est abstenu de protester ; il » s'est fait le complice du calomniateur.

» Sur un démenti d'un de mes amis, mon accu- » sateur a essayé de donner à son mensonge une » couleur de vraisemblance, en racontant que j'ai » des cartes de visite ainsi libellées : *Maurice A. » von Lubbert*, c'est-à-dire avec la particule nobi- » liaire allemande.

» M. Sursol a laissé encore passer cette vilenie » sans la moindre protestation.

» Cette carte n'a jamais existé.

» Personne ne peut l'avoir vue, je l'affirme, et » j'attends, sans aucune crainte, un démenti, une » preuve du contraire.

» Celui qui a dit cela, à Lormont, en a menti. »

M. Lubbert est officier de l'armée française dans laquelle il a eu l'honneur de servir. Quant à ses ancêtres, ils étaient français et bons français. Son père, Henri Lubbert, était français ; il était connu et estimé de tous à Bordeaux. Son grand-père paternel, Alexandre Lubbert, engagé volontaire dans les armées impériales, a servi dans la campagne d'Espagne. Officier supérieur de la garde nationale de Bordeaux en 1830, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Bassens à deux reprises sous le second empire, *il est mort en 1874. Son grand-oncle*, Auguste Lubbert, mandataire du peuple, en 1848, a eu l'honneur de compter parmi cette fière et digne députation girondine qui a laissé après elle dans l'histoire un renom indiscutable de talent d'honneur et de loyauté.

Son grand-père maternel enfin à le droit aussi de se dire Français, car il était de cette citadelle imprenable qui, en 1870, a donné un tel exemple de courage, que l'Allemand n'a pas osé nous l'arracher le jour où il imposa ses volontés : il était de Belfort. Il a servi la France toute sa vie ; engagé volontaire à seize ans, il a conquis ses grades par ses seules forces et son seul mérite ; il est mort en Français et avait mérité par ses services le titre de chevalier et d'officier de la Légion d'honneur.

Et voilà l'homme que, dans un honteux calcul électoral, les délégués de la Gironde ont osé présenter comme un allemand !

Et dire que les trois quarts de leurs succès électoraux sont obtenus par des moyens aussi indignes.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 28 Juin 1887.

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 heures.

La Compagnie des Messageries Maritimes

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la convention passée avec la Compagnie des Messageries maritimes pour l'exploitation des services maritimes postaux de la Méditerranée, de l'Indo-Chine, du Brésil, de la Plata, etc.

M. Ernest Boulanger expose l'économie générale du projet.

L'urgence est déclarée.

La commission de surveillance de la Caisse d'amortissement et de la Caisse des dépôts et consignations est introduite.

M. Julien président de la commission dépose son rapport au nom de cette commission.

M. Milhet-Fontarabie prend la parole sur la convention maritime ci-dessus indiquée. Il défend le principe de l'adjudication. Il aurait voulu tout au moins, que l'on établit une grande commission qui aurait pu obtenir des conditions beaucoup plus avantageuses, surtout au point de vue des tarifs.

L'orateur insiste pour que l'on maintienne l'escale de la Réunion.

M. Reuvier montre les inconvénients du système de l'adjudication pour les services postaux. L'Etat, instruit par l'expérience, a cherché à se mettre d'accord avec une Compagnie aussi honorable que celles des Messageries Maritimes, afin de garantir les grands intérêts commerciaux engagés dans la question. La convention réalise une économie qui atteindra 3 millions par an.

Le ministre invite le Sénat à la sanctionner.

Les deux articles du projet et l'ensemble sont adoptés.

Séance jeudi pour la discussion de la loi sur les sucres.

La séance est levée à 5 h. 20.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 28 juin

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

La commission de surveillance de la Caisse d'amortissement et de la Caisse des impôts et consignations dépose son rapport annuel.

M. le ministre de la guerre dépose un projet de loi portant liberté de vente et de fabrication de poudre. Le projet est renvoyé à la commission.

M. Jordan parle d'une épidemie s'attaquant dans les Cévennes aux arbres à fruits et autres.

Il demande que la Chambre s'occupe de prendre des mesures préventives.

M. Barbe ministre de l'agriculture dit que, dès 1881, le ministère de l'agriculture et l'administration des forêts se sont préoccupés du mal dénoncé par M. Jordan. Il promet de donner ses soins et sa surveillance à une question si importante.

La loi militaire

La discussion continue sur le projet de loi organique militaire.

M. de la Ferrière développe son amendement sur le régime spécial aux jeunes gens des facultés de l'état et aux autres écoles. Il soutient une disposition additionnelle ayant pour objet d'étendre à diverses autres écoles le régime applicable aux élèves des écoles normales.

La commission n'accepte pas l'amendement de M. de la Ferrière et propose de voter l'article 21.

La Chambre par 337 voix contre 197 refuse la prise en considération de l'amendement de M. de la Ferrière.

M. Millerand, au nom d'un certain nombre de ses collègues, vient demander la suppression de l'article 21 qui crée un régime spécial pour les élèves de l'école normale supérieure. L'orateur reproche à cet article d'entraîner de dangereuses conséquences. La commission d'ailleurs avait rejeté cet article ; si elle l'a rétabli ensuite, c'est qu'elle a obéi à des considérations particulières dont on n'a pas à tenir compte.

Par 273 voix contre 240 l'amendement de M. Millerand est rejeté.

M. Lefèvre-Pontalis présente un amendement tendant à appliquer le régime militaire à l'école normale, aux élèves de l'école de Chartres et des langues orientales.

Cet amendement est repoussé par 311 voix contre 139.

Le 1er paragraphe de l'article 21, établissant la situation militaire des élèves de l'école normale est adopté.

La séance est levée.

NOUVELLES DU JOUR

La taxe sur le café

Paris, 28 juin. — La commission des douanes de la Chambre a entendu MM. Duvare de Vaulcomte et de Mahy qui ont développé le projet présenté par eux tendant à accorder aux cafés et aux cacaos importés de nos colonies en France une détaxe de 33 0/0. Cette détaxe qui produirait environ une perte de 800,000 fr. dans nos recettes de douanes serait compensée par l'établissement d'une surtaxe de 4 fr. 16 par 100 kil. sur les vanilles étrangères, d'un droit sur la vanilline de provenance étrangère et d'une taxe sur la vanilline fabriquée en France.

Ces mesures leur paraissent la conséquence équitable des concessions faites en 1885 aux industries de la métropole, que jouissent aujourd'hui du bénéfice du tarif général dans nos colonies.

Le projet de mobilisation

Paris, 28 juin. — Le ministre de la guerre a été entendu aujourd'hui par la commission du budget au sujet du projet de mobilisation déposé par son prédécesseur.

Ce projet tendait, on s'en souvient, à mobiliser un corps d'armée, et la dépense était évaluée à 4 millions 1/2 environ.

Le général Ferron estime que, pour que l'expérience soit instructive, il ne faut pas se borner à mobiliser les hommes pour constituer les diverses unités.

Il considère qu'il faut opérer le transport et la concentration sur un point déterminé de toutes les forces mobilisées.

La dépense serait de ce chef portée à un peu plus de sept millions.

Samedi, la commission statuera sur la demande des crédits formulés par le ministre de la guerre.

La prise en considération de la proposition Labordère

Paris, 28 juin. — La commission d'initiative de la Chambre des députés a pris en considération la proposition Labordère, tendant à faire élire le Sénat par le suffrage universel.

M. Michelin a été nommé rapporteur.

Une entrevue entre le président du conseil et le rapporteur du budget

Paris, 28 juin. — M. Peytral, président de la commission du budget, a eu cet après-dîner un entretien avec M. Rouvier, président du conseil, à propos du dépôt du budget.

M. Rouvier a demandé une dizaine de jours de répit et a promis qu'au bout de ce temps le budget sera déposé.

Un mouvement administratif

Paris, 28 juin. — L'agence libre annonce qu'on prépare au ministère de l'intérieur un mouvement administratif important.

Ce mouvement porterait sur les fonctionnaires connus pour appartenir aux fractions avancées de l'opinion républicaine.

Inauguration de la statue de Nicolas Leblanc

Paris, 28 juin. — Une affluence considérable a assisté à la cérémonie de l'inauguration de la statue de Nicolas Leblanc. L'ordre est maintenue par les gardiens de la paix, commandés par M. Monjaud. Le service d'honneur est fait par la garde de Paris.

A deux heures, M. Dautresme, ministre du commerce, arrive et est reçu par tout le personnel du Conservatoire des Arts et Métiers, ayant à sa tête M. le colonel Laussédat et M. Aimé Girard, le savant professeur de chimie industrielle.

Le cortège se forme dans la cour principale, la musique du 39e de ligne joue la *Marseillaise* et l'on se rend à la Bibliothèque du Conservatoire.

M. Péligot a prononcé un discours. M. Dautresme a pris ensuite la parole.

Les discours terminés, le cortège s'est reformé dans l'ordre précédent et l'on a procédé à l'inauguration de la statue.

Une interpellation de M. Andrieux

Paris, 28 juin. — Le bruit courait ce soir dans les couloirs de la Chambre qu'une question, voire même une interpellation, serait faite par les radicaux au sujet de la réception qui a eu lieu hier, chez M. de Mackau, réception à laquelle assistait Mgr Rotelli, le nouveau nonce.

Il est possible que ces messieurs dressent une liste des maisons dans lesquelles Mgr Rotelli aura la faculté d'assister aux soirées sans courir le risque de voir une interpellation se produire. Et savez-vous qui se chargerait de l'interpellation ? M. Andrieux, ancien délégué, à Lyon, au concile de Naples, ancien préfet de police, auteur des divulgations des mystères francs-maçonniques.

M. Andrieux profiterait de cette circonstance pour demander au gouvernement des explications sur l'organisation de la fédération catholique.

Tant il est vrai que l'on revient toujours à ses premières amours qui, pour M. Andrieux, semblent être la haine de la religion.

Léo Taxil au Vatican

On écrit de Rome à la *Gazette de France* :

« M. Léo Taxil a été reçu en audience particulière par Sa Sainteté qui, malgré son désir de ne plus accorder d'audience, a fait une exception pour l'ancien pourfendeur du catholicisme. Léo Taxil a été présenté par le R. P. Jouet, supérieur de la congrégation du Sacré-Cœur. M. Léo Taxil, ému de l'accueil affectueux du Saint-Père, a versé des larmes abondantes. L'audience a durée une demi-heure »

« Le saint-père a parlé de la franc-maçonnerie. Il a engagé M. Taxil a travailler pour la cause de Dieu et de l'Eglise, afin de réparer ainsi le scandale qu'il avait causé par ses écrits. M. Léo Taxil a répété au saint-père ce qu'il avait dit dans son dernier ouvrage que c'est en écrivant une diatribe contre Jeanne d'Arc que sa conversion a pris naissance, lorsqu'il a recouru aux documents originaux du procès de la sainte héroïne. Cette angélique et radieuse figure, cette héroïne douce et forte m'a, dit-il, saisi si profondément le cœur, que j'ai été désarmé.

» M. Léo Taxil est parti jeudi soir; après n'être resté à Rome que deux jours. Il était accompagné de sa femme, qui n'est pas encore convertie. »

La convention égyptienne

Athènes, 28 juin. — On mande de Constantinople, 27 juin, que la communication de M. Montebello, signalée hier à Varna, a été réellement faite par écrit, *mais ce qui la différencie des notes politiques ordinaires*, c'est que, au lieu de la traduire en turc, elle a été remise directement au palais.

Voici le sens de cette communication :

« Si le sultan ratifie la convention égyptienne, la France sera obligée de prendre les mesures qu'elle jugera nécessaires, pour sauvegarder ses intérêts et rétablir l'équilibre dans la Méditerranée; si la convention n'est pas ratifiée, la Turquie, n'a rien à craindre de l'Angleterre et peut compter sur la France et sur son amitié séculaire. »

Cette communication a été remise, dimanche, au Palais et a naturellement causé une vive émotion.

Le sultan l'envoya le lendemain après-midi à la Porte avec ordre de réunir immédiatement le conseil des ministres pour l'examiner.

Il était 3 heures après-midi ; aussi plusieurs ministres firent-ils défaut.

En même temps que la Porte recevait au Palais la communication de M. Montebello, M. de Nélidoff faisait, au ministre des affaires étrangères, une communication verbale dans le même sens, ou du moins ayant le même but.

On ignore si le conseil a émis un avis sur la communication de M. Montebello.

On croit plutôt que sa décision a été ajournée au prochain conseil.

Incendie du théâtre Lafayette à Rouen

Rouen, 28 juin. — Le théâtre Lafayette a été totalement incendié cette nuit.

Le feu a pris à trois heures moins le quart. A trois heures et demie, la coupole et le lustre tombaient ; à quatre heures, le cintre s'effondrait.

Selon les uns, le feu aurait pris naissance dans le magasin des costumes, situé derrière le couloir des baignoires, du côté cour. Selon les autres, il aurait pris dans la salle même, sous l'escalier des secondes, derrière le contrôle.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Le concierge Etienne et sa femme ont été obligés de se sauver par des échelles.

On avait joué *Joséphine vendue par ses sœurs.* La représentation avait fini à minuit et demi.

Le directeur actuel, M. Cantin, ancien artiste du théâtre des Arts, avait pris l'exploitation depuis dix jours et avait la location pour deux mois.

Rouen, 28 juin. — Le théâtre Lafayette est situé rue Lefayette, au milieu d'un pâté de maisons Deux de ces maisons ont seules été atteintes, mais l'eau des pompes a causé des dégâts assez importants aux autres.

Les habitants dormaient: ils ont été réveillés à grand peine par un agent de police et un passant qui avaient aperçu une immense colonne de fumée.

A trois heures la flamme ne sortait pas encore par les fenêtres; mais, au bout de quelques instants, la toiture était en feu, le théâtre devenait un immense brasier et le dôme s'effondrait.

Le service des pompiers a été admirablement fait.

Les lignes téléphoniques Paris-Lille-Bruxelles

Paris, 28 juin. — Le nouveau réseau téléphonique, qui relie Paris à Bruxelles, sera inauguré le 1er juillet. Les soudures ont ont été opérées hier, reliant le fil souterrain qui traverse Paris et le fil aérien qui complète la ligne nouvelle.

Il était devenu impossible, avec un seul réseau, de satisfaire aux exigences du public non abonné. L'un des réseaux sera réservé aux abonnés, l'autre au public ordinaire.

La ligne téléphonique reliant Paris à Lille va être, très prochainement aussi, mise en exploitation. Des expériences ont lieu, chaque jour, en présence des directeurs et des ingénieurs de l'administration des télégraphes et téléphones.

Le bureau de la Bourse va devenir trop étroit ; deux à trois cents personnes communiquant avec Bruxelles, le Havre et Rouen, s'y pressent chaque jour. Dès que les nouveaux réseaux seront exploités, il ne sera plus possible au public de se tenir dans l'espace qui lui est actuellement réservé.

Recherches faites sur la tête d'un supplicié

Paris, 28 juin. — Dans la séance de l'académie des sciences du 27 juin, M. Charcot a présenté, au nom de M. le docteur P. Regnard, le résultat des recherches faites sur la tête d'un supplicié dans des conditions particulières, deux secondes après la décollation. Jusqu'à présent, aucune étude de ce genre n'avait pu être faite à un moment aussi rapproché de la décapitation. Malgré cet intervalle si court, aucun signe de vie consciente n'a pu être décelé. M. Regnard a constaté que le mouvement reflexe de la paupière, consécutif à l'excitation de la cornée, a persisté jusqu'à la dixième seconde.

Les battements du cœur ont continué pendant 25 minutes dans les ventricules, pendant une heure dans les oreillettes.

A part les mouvements réflexes de l'œil et le jet de sang qui s'échappait des carotides, on aurait pu croire qu'on venait de décapiter un cadavre. Cette mort si immédiate et si calme est fort différente de celle qu'on observe chez les animaux auxquels on fait subir expérimentalement la décollation. La mort du sujet, dans ce cas, est due non à l'asphyxie, mais à l'inhibition nerveuse et se produit par le mécanisme spécial si bien étudié par Brown-Séquard à la suite de l'excitation brusque de certaines régions sensibles.

Un meurtre en chemin de fer

Paris, 28 juin. — L'état de M. Amat, la victime de la tentative de meurtre commise il y a plusieurs jours sur la ligne de Ceinture, s'est beaucoup amélioré.

Le malade a pu subir l'opération du trépan que M. le docteur Trélat avait retardée jusqu'à ce jour de peur d'une issue fatale.

L'éminent chirurgien a mis à nu le cerveau du patient et a enlevé les fragments osseux qui s'y trouvaient.

M. Amat a toute sa connaissance. Pendant qu'on pratiquait sur lui l'opération du trépan, il a prononcé le mot : « Palanque ! »

Est-ce le nom du meurtrier? On l'ignore. Des recherches sont faites en ce sens.

Le blessé se renferme toujours dans le plus complet mutisme lorsqu'on lui parle de l'agresion dont il a été victime,

Il ne se montre pas plus expansif vis-à-vis de ses frères. M. Amat, commissaire de police, de Sèvres, est venu hier le voir dans la matinée. Il a longuement causé avec lui, mais n'a pu en obtenir ce qu'il désirait savoir.

M. Amat aurait, paraît-il, c'est du moins ce qu'a déclaré, avant-hier, son ancienne maîtresse, Berthe B..., à M. Athalin, juge d'instruction, manifesté, il y a un mois, l'intention de se donner la mort, cela à la suite de grosses pertes d'argent. On en tirerait la conclusion qu'il s'est peut-être donné la mort.

Cette hypothèse paraît peu vraisemblable.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce d'échanges des grandes puissances d'Europe

Une statistique générale vient d'établir un tableau comparatif du commerce international des principales puissances de l'Europe pendant les années 1885 et 1886.

Importation (1885)

Allemagne	2.914	millions de marcs.
Autriche-Hongrie . .	548	— de florins.
Grande-Bretagne. . .	390	— de liv. sterl.
France	4.088	— de francs.

Importation (1886)

Allemagne	2.888	millions de marcs.
Autriche-Hongrie . .	547	— de florins.
Grande-Bretagne. . .	349	— de liv. sterl.
France	4.344	— de francs.

Seule, l'importation française, comme on voit, s'est augmenté en 1886. Cette exception est attribuée au vin, dont ce pays a importé pour 388 millions en 1885 et 516 millions en 1886, à cause des ravages croissants du phyloxera.

Exportation (1885)

Allemagne	2.860	millions de marcs.
Autriche-Hongrie . .	672	— de florins.
Grande-Bretagne. . .	2.131	— de liv. sterl.
France	3.088	— de francs.

Exportation (1886)

Allemagne	2.985	millions de marcs.
Autriche-Hongrie . .	723	— de florins.
Grande-Bretagne. . .	2.124	— de liv. sterl.
France	3.300	— de francs.

Un progrès a donc eu lieu dans l'exportation, sauf pour l'Angleterre.

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial)

LONDRES, le 28 juin 1887 (Wool-Exchange City.)

Comme nous l'avions déjà fait pressentir, on vient d'annoncer que la clôture des enchères actuelles aurait lieu le vendredi 15 juillet au lieu du jeudi 21; c'est donc une suppression de cinq jours de vente qui sera très probablement suivie d'une autre suppression de deux jours que par politique les vendeurs n'annonceront guère que dans une huitaine de jours.

Ce soir deux catalogues fort décousus composés surtout de laines mal conditionnées et irrégulières sans qualité ni finesse dont beaucoup de lots retirés en avril. Les anglais ont pris les trois quarts des quantités offertes; La France et l'Allemagne ne frappant guère que sur les meilleures bergeries. Animation et prix sans changement.

(AVIS DIVERS)

LONDRES, 28 juin.

La clôture de cette 3e série d'enchères vient d'être rapprochée au 15 juillet, au lieu du 21 fixé primitivement.

Le concours des acheteurs reste assez nombreux pour l'intérieur comme pour l'exportation.

Il n'y a plus d'indécision ni d'espoir d'une réaction en voyant que ce mouvement s'accentue plutôt en faveur des vendeurs.

La hausse de 1/2d le denier sur le début est générale maintenant pour les laines à peigne.

Actuellement, l'exportation enlève plus de la moitié des laines mérinos adjugées, mais les Anglais accaparent presque toutes les croisées communes et fines. La France fait des approvisionnements moyens. Les Etats-Unis achètent beaucoup et payent fort cher.

P. PIERRARD.

Laines

ANVERS, 28 juin.

Il a été traité 100 balles de laine La Plata, suint et 15 balles du Cap de Bonne-Espérance snow-white.

BOURGES, 25 juin.

A notre foire du juin, on a vendu 29.112 kil. laine de 1.10 à 1.50, contre 26.465 kil. de 1.20 à 1.40 l'année dernière à pareille date.

A notre marché du 25 juin, on a vendu 2.257 kil. laine de 1.30 à 1.40, contre 5.933 de 1.20 à 1.30 le 26 juin de l'année dernière.

ISSOUDUN, 23 juin.

Les ventes ne se sont faites en grande partie que dans l'après-midi,

Les acheteurs, en voyant l'approvisionnement important, ont essayé de faire de la baisse et n'ont pas réussi. Les laines se sont vendues aux pleins prix de l'année dernière. Il n'y a pas eu la hausse de 10 c. par kil. sur laquelle on pouvait compter d'après les prix à la Vernusse et à Bourges.

Les bonnes qualités courantes ont été payées à 1.40 1.45 et 1.50. Peu de lots ont atteint ce dernier prix. Quelques drapées ont été cédées à 1.30 ; mais à ce prix, il en a été vendu bien moins que l'année dernière.

D'après le relevé officiel, la quantité de laine exposée était de 60.000 kil. environ.

LIGNIÈRES, 25 juin.

Ventes lentes, prix sans changement sur les foires du rayon ; le cours de la bonne marchandise courante était de 1.30 à 1.40 le kil.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Borghese* allant de la Plata en Europe avec laines, etc., a passé aux Grandes-Canaries le 25 juin.

Le steamer *Falloden* allant à la Plata, a passé le même jour aux Canaries allant à la Plata.

Le steamer *Matapan* est parti le 26 juin de Bordeaux pour Montevideo et B.-A.

Le steamer *Flaxman* est arrivé le 26 juin à Liverpool venant de la Plata.

Le steamer *Equateur* venu à Dakar le 25 juin de la Plata, est parti pour Bordeaux le même jour.

Le steamer *Zarrate* a été expédié le 27 juin de Londres pour B.-A. et Montevideo.

Le steamer *Melbourne* allant de Marseille en Australie a touché le 25 juin à Colombo.

Le steamer *Algérien* a débarqué à Marseille le 25 juin 31 b. laine.

Le steamer *Moïse* arrivé d'Oran à Marseille y a débarqué 111 b. laine chargées pour ce port.

Le steamer *Euxène* a débarqué à Marseille le 25 juin 34 b. laine chargées à Salonique pour le Havre, plus 19 colis laine chargés à Naples et 3 b. laine chargées à Smyrne.

Le steamer *Yarra* des messageries maritimes, arrivé de l'Australie à Marseille y débarquait le 25 juin 2229 b. laine chargées à Sydney plys 367 b. à Melbourne et 223 b. laine d'Adelaide.

Marchés allemands

BERLIN, 27 juin.

La reprise, qui avait été signalée en France dans la fabrication des étoffes de laine, pendant que l'industrie similaire allemande continuait à rester à peu près inoccupée, avait été considérée avec jalousie et terreur de ce côté-ci du Rhin.

Enfin, le bon vent qui s'était abattu sur la France s'est fait sentir aussi sur les fabriques allemandes. On annonce que celles-ci ont maintenant repris leur pleine fabrication.

Marchés anglais

MANCHESTER, 27 juin.

Filés et tissus. — Marché trescalme. Il y a eu marché quelques petits ordres en tissus pour l'Inde, mais les prix offerts sont généralement à des limites que les fabricants ne peuvent accepter. Les filés sont peu demandés et dans la plupart des cas seulement pour des besoins immédiats. Les cotations n'ont pas varié et par suite de la diminution de la production il n'y a pas de pression à la vente.

Situation météorologique. — Paris 28 juin. — La situation générale se modifie très lentement. De fortes pressions couvrent toujours l'ouest de l'Europe. Le baromètre est bas sur le nord et l'est, il a baissé de 6 mm à Berlin. Le maximum est en Irlande (772 mm) le minimum au nord de la Russie (765 mm). Les vents sont faibles presque partout et soufflent d'entre Ouest et Nord. Quelques orages ont éclaté en Provence. Il est tombé de la pluie en Danemark et sur la côte de la Norvège.

La température baisse en Prusse et en Danemark, elle varie très irrégulièrement dans les autres régions.

Le thermomètre marquait ce matin — 7° à Moscou, 13 à Paris, 17 à Stockholm, 21 à Nice et 29 à Biskra.

En France, le beau temps persiste, la température va rester voisine de la normale.

A Paris, hier, ciel un peu nuageux.

Maximum, 22°2; minimum, 9°5.

NOUVELLES MILITAIRES

Le général de brigade Pierron, commandant la quatrième brigade d'infanterie, réunira son commandement à celui de la subdivision de la région de St-Omer.

LETTRE DE BRUXELLES

LE SERVICE PERSONNEL

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 28 juin.

Ceux de vos honorables confrères de la presse belge qui reproduisent les informations du *Journal de Roubaix* peuvent accueillir sans réserve aucune, les renseignements que voici :

Le Roi, après avoir vainement entrepris d'amener les évêques à faire de la propagande pour le service militaire personnel, s'est adressé directement au Pape. Dans l'entourage royal, on se flatte hautement que cette démarche sera couronnée de succès.

On est déjà parvenu à mettre une sourdine à l'opposition de la presse conservatrice. A la Chambre, n'était l'hésitation de cinq ou six députés, le service personnel est assuré de la majorité, étant donné que l'ensemble de la gauche y adhère. Au Sénat, il a ville conquise.

Comme le service personnel ne peut être introduit qu'avec beaucoup de ménagements pour le recrutement des carrières libérales et les exigences des classes bourgeoises, comme, d'autre part, il impose au gouvernement d'avoir toujours sous la main un effectif suffisant, il s'ensuit qu'un grand nombre de congés devront être accordés, partant que l'effectif actuel, déjà très mince, puisqu'en un an le gouvernement a été contraint, à deux reprises, de rappeler deux classes, s'éclaircirait et ne suffirait plus aux nécessités de la défense de l'ordre. Conséquence : augmentation du contingent annuel. Les remplaçants sont, chaque année, au nombre de 1,500. Dans son projet M. d'Oultremont, pour combler les vides résultant de l'introduction du service personnel, propose de porter les contingents de 13,000, chiffre actuel, à 18,000. Ceux qui présentent le service personnel comme une mesure démocratique ont bien soin de ne pas parler de l'augmentation du contingent qui en est pourtant le corollaire obligé. Que d'ouvriers seraient appelés sous les drapeaux pour quelques fils de bourgeois qui seraient condamnés à aller y faire la noce !

Un député de la droite, élu comme anti-socialiste et qui a retourné sa casaque au chaud soleil des influences de la cour, me disait : Je suis résigné à perdre mon mandat. Le service personnel, il le faut : la droite y laissera sa majorité et le pouvoir, mais nous aurons fait acte de patriotisme.

FEUILLETON DU 30 JUIN 1887. — 38

ELJEN!

Par Jacques BRET (1)

XV

Au même moment, elle remua les lèvres et murmura sur un ton de voix à peine saisissable :

— Mon Dieu, bénissez-les tous ! Mon Dieu, je vous remercie... je suis heureuse !

André ne lui laissa pas le temps de continuer, le bruit de ses pas sonna sur les dalles et, comme elle se retournait, il lui fit signe qu'on l'attendait.

Elisabeth se leva, elle suivit son frère, toujours calme et gracieuse, et marcha près de lui, sans rien dire jusqu'à la voiture. Avant d'y monter, elle jeta un dernier regard sur le château, sur les prairies, sur les arbres, sur l'horizon tout entier, puis elle franchit lestement le marchepied et s'assit près de sa mère.

— Partez ! dit la voix grave de Mme Dienyi.

Le cocher fouetta ses chevaux qui s'élancèrent à toute vitesse.

— Adieu, mes amis ! je ne vous oublierai pas ! cria Elisabeth en se retournant vers les serviteurs qui étaient groupés au bas du perron.

Mais déjà sa voix se perdait dans la rapidité de la course, et les vieux domestiques n'étaient pas encore revenus de la surprise que leur causait cette explosion inattendue dont ils ne comprirent le sens que plus tard, qu'elle avait traversé les allées du parc et franchi la barrière blanche de son domaine.

Blotti sous les hêtres, Georges l'avait vue partir ; il l'avait vue sortir de la chapelle, il comprenait tout ce que Dieu avait mis de force dans cette frêle enveloppe. Longtemps il resta immobile, en regardant un rayon bleu qui se jouait à travers les vitraux et voltigeait. Ce rayon glissa sur son cœur comme une dernière image de celle qui venait de disparaitre pour toujours.

André et Georges passèrent de longues heures à parcourir lentement et en tous sens ces allées où ils retrouvaient tant de souvenirs. Le château était enseveli dans le silence morne qui suit un départ. Il n'y avait autour d'eux aucun mouvement, pas de bruit, même dans le lointain.

Georges se laissa gagner par cet engourdissement qui succède dans nos âmes aux secousses trop fortes.

Le lendemain, André se rendit enfin à Pesth. Lorsqu'il arriva, la ville était décorée de toutes parts. Des mâts, des bannières aux trois couleurs en lignes horizontales, rouge, blanc et vert, flottaient gaiement à la brise. Chaque maison était pavoisée, chaque fenêtre avait un panache joyeux, qui à l'angle, qui au milieu, qui au fronton. Une foule pressée parcourait les rues, des gens à cheval passaient, portant des ordres ; des diplomates arrivaient, curieux sous leur gravité. Les femmes hongroises, si charmantes d'ordinaire avaient un air satisfait et empressé qui ajoutait encore à leur grâce. Quelques-unes venaient de parcourir la ville et marchaient vite, tout en parlant, animées par la course. De lourdes voitures, chargées en dôme, apportaient des tapis et des tentures. Quelques timides regardaient le ciel, et, voyant de gros nuages, s'effrayaient du temps. Mais la masse de la population était tout à la joie et attendait le lendemain avec confiance.

Cependant une funèbre nouvelle se répandit dès le matin de 7 juin ; la jeune archiduchesse Mathilde, sœur de l'empereur d'Autriche, était morte des suites de brûlures, et François-Joseph fit immédiatement contremander tout ce qui ne concernait pas directement les cérémonies du couronnement. On renonça aux bals, aux représentations de gala ; ce fut dans cette ivresse générale la note triste qui se cache toujours dans un coin du bonheur.

C'était dans la vieille ville, à Bude, que le roi devait d'abord être sacré. La baronne Dienyi avait retenu un appartement, dans une ancienne maison, située presque au sommet de la colline, non loin du palais-royal et de la forteresse. De cette hauteur, la vue embrassait un large horizon. Une pente rapide courait à travers la cité, jusqu'au Danube. Le pont suspendu, jeté hardiment sur les deux rives, portait une foule bariolée qui se hâtait, qui se croisait, et de l'autre côté, Pesth s'étendait dans la plaine avec une aisance et des souplesses qui révélaient une construction plus récente, une période de civilisation plus facile. Le cortège royal, après être descendu sur les flancs de la montagne de Bude, et avoir traversé le pont, devait s'arrêter sur la Franz-Joseph-Platz qui se montrait au soleil, tout enrubannée d'appareils de fête.

André Dienyi avait été désigné pour faire partie de la députation des Chambres hongroises qui devaient surveiller la translation des insignes royaux. Il prit part au cortège qui s'en alla, là veille du couronnement, chercher au château de Bude la couronne de saint Etienne, le manteau brodé par la reine Gizèle et que des mains royales seules peuvent réparer, le sceptre, le globe et l'épée, qui furent enfermées dans la « cista » et transportées. sous bonne garde, dans une des chapelles de la cathédrale. Deux chapelains et douze gardes passèrent la nuit devant lui et, autour de l'église, on établit un cordon de cent hommes de troupe.

Les Hongrois attachent à ces cérémonies une importance qu'explique leur vénération pour ces reliques nationales. La couronne surtout envoyée, à saint Etienne en l'an 1000, par le pape Sylvestre II, est pour les Magyars le symbole de la royauté. Ils l'appellent la couronne *sacrée*, la couronne *apostolique*, la couronne *angélique*. Elle est de forme basse, en or massif, ornée de pierreries ; une croix la surmonte, légèrement inclinée par un des nombreux et violents déplacements qu'elle a subis. Les Hongrois savent toute son histoire et chacun des périls qu'elle a courus ajoute à leur attachement.

De tous côtés, dans la vieille ville comme dans la nouvelle, l'animation augmentait encore. Les bateaux sillonnaient le Danube, amenant sans cesse de nouveaux voyageurs. Des voitures, des charrettes, des groupes de piétons en grandes bandes débouchaient dans chaque rue. Les fenêtres des maisons, sur le chemin du cortège, étaient toutes pavoisées. Il n'y avait pas de place si petite, de lucarne si étroite, qui n'eussent été louées à un prix élevé. Les plus agiles devaient grimper sur les toits.

Les tribunes se dressaient aux angles des rues, dans les enfoncements, partout où l'on avait pu trouver un espace libre. Les marchands parcouraient les carrefours, vendant des médailles aux trois couleurs et des portraits du roi et de la reine, que le peuple s'arrachait. Les presses des journaux ne suffisaient pas à tirer les suppléments contenant des pièces de vers, des articles enthousiastes, enlevés sitôt parus.

Qui pouvait songer à dormir ? dès trois heures du matin, les canons de la forteresse commençaient à tonner. Malgré l'heure matinale, les fenêtres s'ouvrirent pour interroger le ciel et, peu après, faisant droit à la fête, le soleil se leva radieux sur le Danube, en rejetant au loin les nuages qui l'avaient entouré la veille. Des sourires, des murmures, coururent sur cette ville qui se réveillait si gaiement : il y eut une aurore dans tous les esprits.

De chaque hôtel, de chaque demeure sortirent bientôt des gens richement vêtus, parés de tout ce que leur rang ou leurs dignités avaient pu leur permettre. Presque tous montaient la ville de Bude et se groupaient aux abords du château royal.

Le comte Karadyoni et sa fille arrivèrent de bonne heure au rendez-vous. Irène portait dans toute sa richesse le costume national. Elle était vêtue d'une longue jupe bleue, très ample, retenue extérieurement par des agrafes d'or à un corsage court, en velours chamois. Ses épaules étaient couvertes d'un vêtement de soie blanche, rejeté en arrière. brodé d'hermine et brodé de perles fines. Sur la poitrine, des brandebourgs d'argent. Dans les cheveux, la « parta » de dentelle, ornée d'épingles en pierres précieuses et de rubans de satin dont les boucles flottaient sur le dos. Des bijoux étincelaient à son cou. Avec sa démarche souple, son port de tête, son aisance incomparable à porter le costume traditionnel, elle semblait une incarnation de la patrie hongroise.

Elle se rendit de suite à l'église pour occuper la place qui lui avait été réservée. Le magnat resta au château, car il devait faire partie du cortège royal. Il retrouvait, attendant comme lui la sortie du roi, des amis qu'il n'avait pas revus depuis la guerre de l'insurrection. Parfois même ces vieux compagnons d'armes qui s'étaient quittés jeunes sur le champ de bataille avait peine à se reconnaitre sous le changement des années. Mais l'effusion n'en était que plus vive lorsqu'on saisissait en même temps un nom et un souvenir.

Tout à coup les conversations cessèrent, chacun se rangea dans l'ordre qui avait été assigné d'avance, François-Joseph venait d'apparaitre.

Les magnats furent les premiers à le saluer et le roi savait en les voyant se presser autour de lui, que c'était le sang le plus pur de la Hongrie qui lui témoignait fidélité.

A sept heures, au son de toutes les cloches de la ville, le roi quitta le château pour se diriger vers l'église. Le cortège se forma et se déroula lentement aux splendeurs du matin. François-Joseph, à cheval, ayant à ses côtés les magistrats de Bude et de Pesth, la tête découverte, portait l'uniforme de général hongrois, habit rouge, pelisse blanche, culotte écarlate et kapak noir. La reine le suivait, dans un carrosse doré, traîné par huit chevaux blancs recouverts de houssines en velours bleu, et tenus en main un peu serrés.

Jacques BRET

(A suivre)

(1) Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.